

Riverains Hesbaye Frost

PV réunion du 9 septembre 2009

Odeurs

Rappel des problèmes rencontrés durant l'été

- Sept aérateurs de la lagune ont eu des problèmes. Hesbaye Frost dispose de pièces de rechange pour ses aérateurs mais, on peut le comprendre, pas lorsque sept d'entre eux sont en panne en même temps.
- De plus, les aérateurs sont restés inaccessibles pendant un certain temps (ils ne sont accessibles que lorsque le niveau dans la lagune est suffisant) ce qui a retardé les réparations.
- Les produits anti-odeurs ont besoin d'air pour être efficaces. Le fait que les aérateurs soient tombés en panne a donc limité l'efficacité des produits.
- Ces problèmes sont survenus lors de la saison des pois qui sont les cultures qui génèrent les eaux les plus chargées.

Nouvelles mesures prises

- Hesbaye Frost a obtenu des autorisations supplémentaires pour ajouter des produits anti-odeurs dans la lagune. Il faut savoir qu'auparavant, il était interdit de mettre des produits anti-odeurs moins de 10 jours avant l'irrigation ce qui limitait fortement leur période d'efficacité. Maintenant ces produits peuvent être ajoutés quasi constamment, des tests ayant été réalisés sur tous les types de culture.

Point de situation vis à vis de l'agrandissement de la station d'épuration

- Comme indiqué dans les PVs précédant, les boues générées par la station d'épuration agrandie seront fournies à Biogaz.
- Donc, pour que ce projet soit viable, il faut que Hesbaye Frost puisse être assuré de pouvoir fournir ses boues à Biogaz.
- Le projet Biogaz n'est pas encore complètement accepté mais devrait l'être prochainement.
- Dès que le projet Biogaz est assuré, Hesbaye Frost pourra enclencher la procédure d'agrandissement et les travaux de la station d'épuration.
- Par contre si le projet Biogaz n'est pas assuré, une toute autre solution doit être mise en place (biométhanisation en amont de la station d'épuration)

Contraintes imposées à Hesbaye Frost

- Le renouvellement du permis d'exploitation a été accordé à Hesbaye Frost sous condition
- La condition est de respecter strictement les normes de rejet dans le Geer au plus tard au 31/12/2010. Actuellement Hesbaye Frost dispose d'une dérogation permettant de rejeter deux fois moins de quantité d'eau mais avec une charge deux fois plus élevée.

- Cette condition ne peut être remplie qu'en améliorant les capacités d'épuration ce qui aura pour effet de solutionner définitivement le problème d'odeurs.

Délais :

- Certains retards sont annoncés par rapport aux dates précédemment données lors des réunions précédentes et des engagements précédents.
- Cette situation est liée à la dépendance vis à vis du projet Biogaz comme expliqué ci-dessus. Ce projet n'a pas encore été complètement approuvé mais devrait l'être très prochainement.
- Ces délais contrarient les riverains et embarrassent Hesbaye Frost qui propose de réaliser les travaux le plus vite possible avec espoir que la nouvelle station soit prête pour la majorité de la saison 2010
 - Nous espérons tous que ce sera bien le cas.

Bruit

Les améliorations liées à la chaufferie devraient être mises en plus pour la fin de l'année.

Les camions assurant le transport du riz ont un capotage particulier qui limite maintenant le bruit lors du déchargement.

Une étude doit encore être réalisée pour l'isolation du water-vack (aspirateur d'eau avant l'entrée des tunnels de surgélation)

L'isolation de la machinerie des surpresseurs de la station d'épuration sera réalisée lors des travaux de la nouvelle station d'épuration.

Divers

- Arnaud Crevits remplacera Jean Dubuisson qui part à la retraite

Prochaine réunion

Ma 17 novembre 2009 à 20H.